



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 6 juillet 2015 à 19h00 précises

Au chalet de Mont sous Vaudrey

Présents :

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Daniel BUSSARD, Michel BOURGEON, Christian CANIOTTI, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL, Marc SERTILLANGE et Maurice TRIBUT.

Absents excusés :

Melle Emilie MARAUX

MM. Jean BINDA, Michel DEMOUGEOT et Christian MONNOYEUR.

Docteur EL OUAZZANI.

Invité :

M. Christian VALET, membre de la Ligue de Franche-Comté et Président du club de Mont sous Vaudrey.

La réunion commence à 19h00 sous la présidence de Paulo DE BASTOS :

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie M. Christian VALET pour la mise à disposition du chalet de son club. Par ailleurs, sa présence se justifie aussi par l'ordre du jour.

D'autre part, pour des raisons qui seront développées dans quelques instants, le Président a une pensée très chaleureuse et sincère pour 3 Jurassiens : Benjamin BUGNOT, Anthony et Kévin PROST-BOUCLE qui ont été privés de championnat de France par notre fédération dans des conditions absolument inconcevables.

1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 mai 2015.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 : Ligue de Franche-Comté.

En préambule, le Président Paulo DE BASTOS ouvre le sujet : « Avant de passer la parole au Président de Ligue démissionnaire, Jean-Marie MARAUX qui vous fera un historique précis des faits, par ma fonction de président du CD39, je tiens officiellement à lui apporter mon soutien dans cette épreuve et, au même titre que les autres jurassiens qui siégeaient à la Ligue, nous sommes tous responsables de cette erreur. C'est une responsabilité collective et non celle d'un seul homme qui aurait dû aboutir à une sanction envers les dirigeants et non envers les joueurs. J'ai envoyé un message aux membres du CD39 et aux présidents de clubs afin que seule la vérité circule sur cette affaire inédite et traumatisante pour tous, même si, et je le redis encore une fois, le sort des dirigeants jurassiens n'est rien face à la douleur, à l'amertume et la déception des 10 joueurs francs-comtois dont nos trois Jurassiens. Je tiens ici à souligner l'exemplarité, la dignité et l'éducation remarquable de ces trois jeunes face à cette injustice.

Le Président cède la parole à Jean Marie MARAUX ex Président de la Ligue :

Il est vrai que nous avons commis une erreur, et non une faute en n'organisant pas de pré qualificatif pour les championnats triplète vétéran, triplète provençal et doublette provençal. Une erreur par ailleurs que d'autres régions commettent et qui pour autant ne sont pas sanctionnées !!

Nous avons été surpris par la forme de l'annonce de la décision de la fédération. Comme vous le savez, la fédération a statué et donné foi suite à une délation soit disant anonyme et nous avons été prévenus par mail de l'exclusion de nos champions de ligue, ce qui est peu conforme à la bienséance d'autant que l'information nous est parvenue 72 heures avant le départ des joueurs.

Jean-Marie MARAUX souligne le comportement digne des joueurs qui ont bien compris, malgré leur désarroi, que leurs dirigeants francs-comtois étaient tout autant attristés et sidérés par cette décision qui pénalisait leur participation au France.

Après les diverses tentatives de recours infructueuses formulées tant auprès de la fédération que du comité national olympique et sportif, après la démission de l'ensemble des membres du Comité Directeur, que pouvons-nous envisager ? Deux possibilités sont à l'étude auprès des membres du Comité :

- Revenir sur notre décision de démission et finir notre mandat.
- Refaire une AG extraordinaire au cours de laquelle sera élu un nouveau Comité.

C'est la deuxième option qui semble prendre forme, les prochaines semaines donneront l'occasion d'avancer sur ce sujet.

3 : Etude du courrier de M. Michel PONTAROLLO.

Comme cette réunion n'était pas forcément prévue, le Président avait décidé d'une consultation par courriel auprès des membres du CD39 comme cela est mentionné dans les statuts dans pareil cas. Personne n'ayant demandé un vote à bulletin secret, M. Patrick

CROTET, Président de la commission de discipline, peut donc nous donner lecture de la décision concernant une remise de peine par cette personne :

Patrick CROTET : « J'ai reçu 19 réponses. »

Pour : 11

Contre : 5

Abstention : 3

Aménagement de la peine : En conséquence, la demande de remise de peine formulée par Monsieur PONTAROLLO obtient un avis favorable des membres du Comité. Dès lors il pourra récupérer sa licence et participer à nouveau aux concours et divers championnats. **Cependant, cette remise de peine est assujettie à un sursis courant jusqu'à la fin de sa peine initiale. Cela signifie qu'en cas de récidive, ce sursis se rajouterait à la nouvelle sanction.**

Patrick CROTET transmettra un courrier à ce joueur avec sa licence.

4 : délégation France

Suite à la réunion du 9 juin à Besançon, certains membres de la Ligue, n'ont pas souhaité honorer leur délégation. C'est un choix qui leur appartient et qui n'appelle aucun commentaire. Néanmoins, c'est au CD39 de pallier au problème :

- Doublette mixte à Rennes : 25-26 juillet avec Nicolas et Mathilde JANOD (ABJ)
Délégué : M. Antoine MARTINELLO
- Tête-tête féminin à Pau : 12-13 septembre avec Mélanie FLAGEL (Saint-Claude)
Délégué : M. Marc SERTILLANGE

5 : Questions diverses.

Question de l'ABJ : les frais kilométriques occasionnés lors du déplacement du 1^{er} mai à Offemont en CRC peuvent-ils être pris en charge par la Ligue puisque l'annulation a été décidée alors que les équipes étaient déjà en route : question transmise lorsque la Ligue sera à nouveau constituée.

Question de PASSENANS : concours du 15 août sur deux jours : même si le CD39 ne cautionne pas cette initiative, à partir du moment où le concours de **MONTMOROT** du 16 août n'est pas inquiété, les demi-finales et finale de **PASSENANS** se dérouleront le 16 au matin.

Par ailleurs, le club de **PASSENANS** a dû réaliser une nouvelle assemblée générale : le président est M. Alexandre LIGER.

Commission des jeunes : Michel BOURGEON.

1) Bilan Championnats

Bonne tenue des championnats du Jura, légère baisse des effectifs, participation moyenne de 70 joueurs.

a) Nationaux

Déplacement à Migennes (Champvans 1/2 finale en cadets), Valence, Réquista (Moirans 1/2 finale en minimes) et Usson en Forez (1 joueur de Moirans en 1/2 finale minimes).

b) Championnat de France

Désignation des éducateurs qui accompagneront les équipes qualifiées pour Nevers.

Championnes du Jura

Minimes : Michaud N, Jarjat Q, Etignard D (Moirans) éducateur : Millet Jacques

Cadets : Pichery Y, Lugand V, Decouteix L (ABJ Lons) éducateur : Janod Nicolas

Juniors : Grillot M, Trémaud B, Guyot A (Champvans) éducateur : Bideaux Mickael

Championnes de Franche-Comté

Minimes : Bourgeon E, Bigueur L, Ardriot V, (Champvans) éducateur : Bourgeon Laurence

Cadets : Courbet A, Relion M, Bayram H (Champvans) éducateur : Bourgeon M

Juniors: Dury K, Alvès J (St Claude), Berrez L (Moirans) éducateur : Caritey Bernard (Melisey CD 70, représentant la ligue)

Les repas du samedi midi seront réservés pour toutes les équipes et leurs délégués.

Rendez vous des équipes sur le site du championnat de France à 16h00.

Tenue : Hauts identiques aux joueurs pour les délégués

2) CDC et CRC

Rappel : Lors de la première journée qui s'est déroulée à Moirans le 3 mai en catégorie benjamins/minimes, 3 équipes en compétition, à l'issue de cette journée l'équipe de la pétanque moirantine composée de Jarjat Quentin, Michaud Nathan, Etignard Davy, Cote Mathéo et Piard Robin est sacrée championne du Jura des clubs.

2^{ème} journée à Champvans le 28 juin pour les cadets et juniors, la première journée s'étant soldée par un statu quo les 5 équipes engagées pouvaient prétendre au titre, il a fallu attendre la dernière partie pour connaître la formation vainqueur et c'est l'équipe Entente Champagnole/Chatelneuf/ASPTT Lons composée de Grosse Maxime, Pinson Valentin, Villet Jordan, Bey Kevin, Monnet Christophe, Journot Antonin qui est championne.

Ces 2 équipes représenteront le département lors de la finale régionale qui aura lieu à Mont sous Vaudrey le 12 septembre 2015.

L'organisation du CRC sera à la charge de la commission des jeunes principalement par les éducateurs des clubs concernés (environ 50 repas à prévoir).

Classement Cadets/Juniors

1 - Champagnole/Chatelneuf/ASPTT Lons : 9 points (au pointavérage) +58

2 - St Claude/Salins : 9 points +48

3 - Champvans : 9 points +46

- 4 - ABJ Lons : 7 points
- 5 - Moirans : 6 points

a) Sélections jeunes et espoirs féminins

Elles se dérouleront le samedi 19 septembre à Briod, Organisées par la commission (accueil et intendance Philippe Journot)

Rappel : elles concernent d'une part les jeunes d'un excellent niveau nés en 1999, 2000, 20001 et exceptionnels 2002, 2003. Les noms des joueurs doivent être envoyés avant le 10 septembre 2015 à Michel Bourgeon (A l'issue de tous les championnats un classement a été établi par Philippe Journot, il servira à départager les ex-æquo de cette journée).

D'autres part les féminines nées en 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999. Pour notre département seulement 2 filles : Charline Montalti et Laurie Guillemeney qui sont qualifiées d'office pour la phase régionale qui se déroulera le samedi 10 octobre à Arc les Gray.

b) Formation éducateurs

A ce jour 3 candidats à l'examen BF1 qui se déroulera début février 2016.

Jobard Sébastien (Moissey), Jarjat Stéphane (Clairvaux) et Michaud Hervé (Moirans). Inscription jusqu'au 15 septembre 2015.

c) Journée Jeunes

Une journée Benjamins/Minimes sera organisée lors des vacances de la toussaint, date et lieu seront impérativement fixés lors de la prochaine réunion

d) Cochonnets

Au jour d'aujourd'hui il y a encore environ 1400 cochonnets à vendre (2€ pièce, 5€ les 3 etc.) tout bénéfice pour la commission jeunes. Les clubs qui veulent faire un geste peuvent nous contacter.

e) Divers

- Rappel : concours hivernal en triplète ABC mises + 50% organisé par la commission au boulodrome de Mont sous Vaudrey le dimanche 6 décembre 2015
- Prochaine réunion début septembre.

Grand prix de Champagnole : Le tirage a été effectué en présence de Michel PERRUSSEL et Hervé MOINE.

Nota bene : Le Président du CD 39 indique que l'appellation de « MASTER » concernant toute manifestation sportive est à proscrire car QUARTERBACK est propriétaire exclusif de cette appellation.

Coupe FRANCO-SUISSE : Les documents sont arrivés vendredi dernier. Ils seront diffusés par notre secrétaire général. La réunion à SAVIESE a été des plus tendues et si l'édition 2016 aura bien lieu à MONT SOUS VAUDREY, le CD39 étudiera la

possibilité de se retirer de cette compétition où certains semblent tellement figés dans le marbre que toute proposition est systématiquement retoquée.

Motion de défiance : Suite à l'erreur commise par les membres du Comité de la Ligue de Franche Comté, qui a eu pour conséquence leur démission collective, le Président De BASTOS, ex membre de la ligue, souhaite que son mandat au niveau du Comité du JURA soit soumis à une motion de défiance et recueille ou non l'assentiment des membres du Comité.

Personne ne souhaitant un vote à bulletin secret, le secrétaire général pose la question suivante aux 17 membres présents : « Souhaitez-vous que le Président DE BASTOS continue d'exercer son mandat de Président au sein du CD 39 ? » : Réponse unanime : OUI des 17 membres.

Le président remercie les membres du CD 39 de leur confiance.

Le Président lève la séance à 22h30.

Le secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP
Paulo DE BASTOS